

# CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL 38

UN SYNDICAT DE COMBAT, ANTICAPITALISTE ET AUTOGESTIONNAIRE



- COURRIEL - ul38@cnt-f.org - SITE INTERNET - cnt-f.org/ul38  
- COURRIER - Union Locale des syndicats de l'Isère BP 385, 38015 Grenoble cedex1  
- PERMANENCES - tous les mercredis de 18h à 19h au 102 (102 rue d'Alembert, Grenoble)

## COMMUNIQUE DE SOUTIEN DE LA CNT

La section syndicale CNT APF Échirolles, la fédération métallo de la CNT apportent leur soutien plein et entier à Mariame Kane syndicaliste de la CGT métallo à l'entreprise adaptée de l'APF d'Orly dans la région Parisienne. Mariame subit depuis trop longtemps des discriminations répétées de la direction de son établissement du fait de son engagement syndical auprès de salarié-e-s en situation de handicap. Cet acharnement de l'APF à l'encontre d'une syndicaliste engagée, l'isolant de plus en plus, l'a acculée au « burn out » entraînant une tentative de suicide sur son lieu de travail en Décembre dernier.

La CNT condamne fermement les agissements de l'APF qui accule des syndicalistes, des salarié-e-s en situation de handicap à des souffrances au travail qui sont inacceptables. Isoler les syndicalistes, les pousser à bout c'est aussi au travers d'eux.elles isoler les travailleuses et travailleurs, c'est mépriser leurs besoins, leurs revendications. C'est une atteinte extrêmement grave qui est faite à leur encontre d'exercer leurs libertés syndicales.

La CNT apporte toute sa solidarité syndicale à Mariame ainsi qu'à chaque syndicaliste, à chaque salarié-e-s qui lutte au sein de l'APF face à un management hiérarchique qui isole les travailleurs-ses des un-e-s et des autres, les privant de leur autonomie de paroles et d'auto organisation au sein même de leur travail, dans leurs luttes sociales légitimes pour leur dignité.

La CNT dénonce la course à la rentabilité des entreprises adaptées au détriment du bien être des salarié-e-s en situation de handicap. Elle exige que les revendications des salarié-e-s en terme de conditions de travail, de respect de leur intégrité physique, psychique et matérielle soient satisfaites.

**Rien et absolument rien ne peut justifier qu'on isole des personnes, qu'on isole des syndicalistes et qu'on les pousse à bout !**

La CNT réaffirme la nécessité de s'organiser entre travailleur-se-s sur la base d'assemblées générales, que ce soit à l'APF ou partout ailleurs, pour décider collectivement des luttes à mener et pour les gagner !

C'est notre solidarité de classe basée sur l'égalité et la justice sociale qui ne laisse personne seul-e face à son employeur qui fera la différence.

**La section syndicale APF et la fédération de la Métallo CNT se joignent à l'appel de la grève de la CGT APF pour le 7 février et à répondre présent au rassemblement de 11 h 30 devant l'EA d'Orly.**

**Un coup porté à l'un-e d'entre nous est un coup porté contre nous tou.te.s !**